

mais de plus son parrain, et il le nomma Pierre, comme il avait fait de Lemoine d'Iberville et de Pepin.

Je me représente l'ancien gouverneur des Trois-Rivières vers 1700, alors qu'il demeurait dans sa seigneurie de Boucherville, songeant à cinq ou six de ses enfants qui étaient à la guerre et à ses filleuls, les trois Pierre, dont l'un Pepin plantait des postes de traite dans l'ouest, l'autre d'Iberville battait les Anglais à la baie d'Hudson et fondait la Louisiane, puis le troisième Gaultier combattait à Terreneuve, attendant le signal pour rejoindre en France le régiment de son frère ainé.

Plus tard, en 1715, Boncher toujours vivant, songeait à Laforce retiré sur son domaine vis-à-vis des Trois-Rivières ; à d'Iberville enseveli dans la gloire de ses triomphes ; à La Vérendrye couvert de blessures et cité à l'ordre du jour de l'armée.

Il ne vécut pas assez longtemps pour voir ce dernier entreprendre et mener à bien la découverte du Nord-Ouest.

Nous avons ici quatre Pierre sur lesquels on peut bâtir un édifice national. Le parrain et les filleuls sont dignes les uns des autres et représentent la colonisation, l'agriculture, les découvertes, le commerce, la fondation d'une colonie, la gloire militaire.

Le 21 juin 1689, à la sépulture de Jean-Baptiste Pépin dit Laforce, âgé de deux jours, sont présents "Louis Gaultier sieur de La Vérenderie, Jean Gaultier, sieur de la Vérenderie, et Jean Gaultier, sieur du Tremblé." Les signatures suivent : "La Verenderie, Jan G. de Varennes, F. G. de Brullon."

Je pense qu'il faut comprendre : Louis né en 1673, Jean-Baptiste né en 1677, Jacques-René né en 1677 sieur du Tremblé. Ceux-ci étaient jumeaux.

Le 20 septembre 1686, au baptême de Marguerite Lefebvre dit Laciserée, le parrain et la marraine sont : "Louis Gaultier et Marie-Marguerite Gaultier, tous deux enfants de messire René Gaultier, escuier, sieur de Varennes, gouverneur des Trois-Rivières. La marraine a déclaré ne savoir écrire. Elle n'avait pas huit ans. Les signatures suivent : "Louis de La Vérenderie, F. G. de Brullon."

Au baptême de Louis Lemaître le 6 janvier 1686, le parrain est "Louis Gaultier sieur de La Vérenderie", enseigne d'une compagnie des troupes qui sont en Canada." La signature est "Laverenderie". C'est encore Louis, alors âgé de quinze ans et demi.

Le 15 novembre 1690, le comte de Frontenac nomme le sieur Le Gar-